

CPAM 13 - RSI
13421 MARSEILLE CEDEX 20

Mon numéro : 1 96 12 99 352 787 42
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
KALAI-ADDA Youcef
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.
Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

3646 Service gratuit
+ prix appel

M. KALAI-ADDA Youcef
79 CHE DE MIMET
13015 MARSEILLE

Le 05/12/2024

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE ET À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Monsieur,

Vous êtes affilié à un régime d'assurance maladie et vous bénéficiez de la Complémentaire santé solidaire pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, pensez à mettre à jour votre carte Vitale.

Vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.

Conservez la, elle est valable un an. En cas de perte, vous pouvez télécharger l'attestation depuis votre compte sur ameli.fr.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.



La mise à jour de ma carte Vitale, c'est maintenant !

Je peux mettre à jour ma carte Vitale dans la plupart des pharmacies.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie

0642v1.121



→ Votre attestation de droits à l'Assurance Maladie à présenter aux professionnels de santé.

Mon numéro : 1 96 12 99 352 787 42
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :
 KALAI-ADDA Youcef

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 05/12/2024 au 04/12/2025 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale 01 131 8954	Code gestion 10	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20		1 96 12 99 352 787 42	
N°	Organisme complémentaire		
1	CPAM DES BOUCHES DU RHONE 13000 MARSEILLE		

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
KALAI-ADDA Youcef a déclaré un médecin traitant CSS sans participation financière du 01/10/2024 au 30/09/2025	1 96 12 99 352 787 42	25/12/1996 1	1	01/10/2024	30/09/2025

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité sociale.